L'ACTION MUNICIPALE

Saint-Hippolyte

Bulletin d'information de Saint-Hippolyte — Décembre 2011

MOT DU MAIRE

Discours du budget 2012

Nous entamons déjà la troisième année de notre mandat et le moins que l'on puisse dire, c'est que nous n'avons pas chômé. Au cours des 25 derniers mois, nous sommes restés fidèles à nos convictions et toujours à votre écoute. Secondés par une équipe de directeurs et d'employés dévoués, sous l'excellente supervision de la directrice générale, nous avons pu déployer une vision de l'avenir de Saint-Hippolyte à l'enseigne du développement durable. Au-delà de toutes nos réalisations concrètes, ce dont je suis le plus fier, c'est que nous n'avons jamais dévié de nos engagements en matière de saine gestion, de finances et d'administration. Nous nous sommes engagés à une gestion de proximité, à être à l'écoute, à être accessibles, transparents et intègres. Nous nous sommes engagés à « gérer les fonds publics afin que les citoyens en aient pour leur argent ». Nous nous sommes engagés à « consulter les citoyens ». Nous nous sommes engagés à ce qu'il n'y ait pas « d'augmentation de taxes sans augmentation de services ». Le budget que nous déposons ce soir est en droite ligne avec ces engagements.

EN AVOIR POUR SON ARGENT : LES RÉALISATIONS, DU BUDGET 2010 AU BUDGET 2012

Je voudrais vous rappeler les premières lignes du discours du budget 2010, car à la lumière de nos réalisations, elles témoignent de la cohérence entre notre parole et nos actions. Je cite : « Avec ce budget, nous allons mettre en chantier notre vision du développement durable à Saint-Hippolyte. Nous allons nous donner les outils pour accroître notre qualité de vie et perpétuer la réputation de Saint-Hippolyte comme havre de paix, comme milieu de vie champêtre. Mais, nous allons aussi lui donner une valeur ajoutée, comme pôle culturel et destination plein air de la région ».

MA BIBLIOTHÈQUE : UN MILIEU DE VIE, UN PÔLE CULTUREL, UN CARREFOUR COMMUNAUTAIRE

Au moment de prononcer ces paroles, nous n'avions aucune indication que notre projet de revitaliser le noyau villageois par la construction d'une bibliothèque comme milieu de vie, carrefour culturel et communautaire, serait priorisé et subventionné par les instances gouvernementales dans les mois qui ont suivi. En annonçant cela dès le départ, sans filet, nous avons pris un risque, nous avons eu le courage de nos convictions. Nous avons budgété en préparant cet investissement. Saviez-vous que des demandes de construction de bibliothèque, il y en a 10 fois plus que les budgets gouvernementaux prévus à cet effet. Il est vrai que l'intention d'avoir une bibliothèque ne date pas d'hier. Je pense entre autres aux années 90 et à l'implication de madame Marguerite Sicard qui serait sûrement ravie d'en voir l'aboutissement aujourd'hui. Les Conseils subséquents n'ont pas réussi à convaincre les instances gouvernementales de prioriser Saint-Hippolyte. La détermination de votre Conseil municipal, écrite noir sur blanc à l'intérieur de sa première présentation budgétaire, démontrait le sérieux de notre volonté politique. Il ne restait qu'à convaincre et faire valoir une approche qui allait nous démarquer des autres demandes. Nous nous sommes déplacés. Nous avons fait les représentations qui s'imposaient. Nous avons réussi et nous en sommes fiers. D'abord et avant tout pour nos enfants. L'éducation est le plus bel héritage que nous pouvons donner à nos enfants. J'ai grandi à Saint-Hippolyte et je voudrais que nos enfants soient fiers d'y vivre et d'y étudier. La démographie de notre municipalité change. Il était grand temps que nous nous dotions d'outils éducatifs et culturels adéquats. D'avoir une installation qui deviendrait un lieu de rassemblement, un carrefour culturel et communautaire. Ce projet structurant aura des retombées majeures pour notre communauté. Après 30 ans, l'amélioration de la qualité de vie à Saint-Hippolyte ne se fera plus seulement par des investissements majeurs sur nos routes.

À la fin de l'année 2012, en plus de la réfection des routes que nous avons maintenue à hauteurs de 800,000 $ par année, qu'aurons-nous de plus qu'avant le 1er novembre 2009 :

- une nouvelle bibliothèque ;
- une nouvelle caserne incendie, positionnée en conformité avec les exigences du nouveau schéma de risque ;
- un garage municipal rénové et réaménagé; après 30 ans ce n'était pas un luxe, mais une obligation pour assurer sa durée de vie ;
- l'achat d'une bâtisse en face de l'Hôtel de Ville pour combler nos besoins d'espaces, pour les 10 prochaines années, plutôt que de l'agrandir à grand coût (entre 1M à 1.5 M) ;
- un nouveau parc Bourget aménagé avec jeux d'eau ;
- un nouveau parc Connelly comprenant le Chalet Maxime Gingras, deux terrains de tennis, une surface de Dek Hockey, des modules de jeux pour les enfants, une aire de repos ;
- deux terrains de pétanque sur le site du parc Roger Cabana ;
- un sentier de glace en forêt ;
- un sentier art-nature ;
- une niveleuse ;
- une offre de services de loisirs accrue, telle «Loisirs au carré» ;
- des nouveaux bacs bleus de 360 litres pour le recyclage ;

- des études hydrographiques ;
- une station de lavage de bateaux ;
- l'acquisition d'équipement pour mise en place d'une patrouille nautique ;
- un chemin du Lac-Bertrand sécurisé (2.4M)
- une rue principale sécurisée et revampée dans le noyau villageois
- une politique familiale et un plan d'action pour son actualisation

Nous avons réalisé tout cela en plus de consacrer des heures précieuses à défendre l'intégrité et la spécificité de notre territoire contre des compagnies minières aveuglées par le profit.

NOS OBLIGATIONS FINANCIÈRES POUR 2012

2012 est une année de construction et d'aboutissement de ce que nous avions annoncé dans le programme triennal d'immobilisation de 2010 et de 2011.

Aussi, pour rencontrer les obligations financières de cette planification triennale en 2012 et en tenant compte :

- du fait que le taux d'inflation annuelle pour 2011 au Québec se situe à 3,3 %, alors qu'il était à 0,6 % en 2009 et 1,2 % en 2010 ;
- des augmentations salariales et des avantages sociaux de la nouvelle convention collective ;
- du nouveau rôle d'évaluation qui vient d'augmenter en moyenne de 16 % ;

J'annonce que le taux de taxe présentement à 86 ¢, sera diminué à 76.5 ¢. Ce nouveau taux correspond à une augmentation moyenne de taxe de 2 ¢ du 100 $ d'évaluation.

Ainsi, pour une propriété de 232,000 $ cela représentera une hausse de taxe de 55 $. En regard de tous les nouveaux services dont j'ai fait précédemment mention, nous sommes d'avis que c'est une augmentation justifiée.

LE FINANCEMENT DES PROJETS

En terminant, avant de laisser la parole à Gilles Beauregard pour la présentation plus technique du budget, j'aimerais dire un mot sur notre approche équilibrée du financement de ces projets et de son impact sur la dette.

Avoir une vision de l'avenir, cela implique de prévoir et de planifier ses conséquences économiques à long terme. C'est pourquoi dès 2010, nous avons préconisé une approche équilibrée de l'utilisation des sources de financements de nos projets. Nous n'empruntions pas à chaque fois que nous devions investir pour nos installations lorsque nous pouvions utiliser une partie raisonnable du surplus accumulé, du fond de roulement, ou du fond de parc et terrains de jeux. En plus des subventions obtenues, nous avons toujours fait une projection conservatrice de l'augmentation des revenus.

Ainsi, depuis deux ans, nous avons pu réaliser des projets sans augmenter prématurément nos paiements et les intérêts sur la dette. Le principe derrière cela est le suivant : une Municipalité est une institution de services. De la même manière que nous n'avons pas le droit de faire de déficit, nous ne voulons pas surtaxer les citoyens en faisant des surplus accumulés pour lesquels ils ne tirent aucun bénéfice. Nous préconisons une approche équilibrée. Récemment, nous avons fait des règlements d'emprunt qui auront pour effet d'augmenter le niveau de la dette. Toutefois, notre niveau d'endettement total (par 100 $/RFU) restera encore inférieur à la moyenne des villes du Québec dans notre classe population. Aussi, tenant compte du fait que d'autres emprunts viennent à échéance à court terme, tenant compte du fait que nous n'empruntons pas pour payer l'épicerie, mais que ces investissements sous forme d'« emprunt hypothécaire » augmentent nos actifs et qu'ils seront remboursés, comme il se doit, sur une période d'amortissement équitable, nous pouvons dès maintenant vous dire qu'il n'y aura pas d'augmentation de taxe en 2013.

Malgré toutes nos réalisations, les taxes n'auront été augmentées en moyenne que de 0,2 ¢ sur quatre ans. C'est ce que j'appelle en avoir pour son argent, voilà pourquoi nous sommes fiers du travail accompli jusqu'à maintenant. En terminant, je voudrais remercier les membres du Conseil, pour leur travail acharné et leur collaboration dévouée.

Bruno Laroche, maire

Gilles Beauregard
Finance & Administration,
Communication & Culture
450.563.2505 #507
gbeauregard@saint-hippolyte.ca

Yves Dagenais
Travaux Publics
450.563.2505 #503
ydagenais@saint-hippolyte.ca

Chantal Lachaine
Services communautaires
Loisirs
450.563.2505 #502
clachaine@saint-hippolyte.ca

Denis Lemay
Sécurité publique
450.563.2505 #506
dlemay@saint-hippolyte.ca

Donald Riendeau
Service de l'urbanisme
450.563.2505 #504
driendeau@saint-hippolyte.ca

Philippe Roy
Environnement
450.563.2505 #505
proy@saint-hippolyte.ca

Conseil de ville

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le lundi 9 janvier, à 19 h 30, à l'Église paroissiale.

Activités hivernales

La saison des activités hivernales, offertes parmi nos différentes installations s'échelonnera du 17 décembre au 1er avril*.

CENTRE DE PLEIN AIR ROGER-CABANA (2060, ch. des Hauteurs)

ACCÈS À L'ACCUEIL

Horaire : 9 h à 16 h les week-ends, temps des Fêtes et semaine de relâche.

SENTIER DE GLACE

Horaire : 9 h à 16 h, 7 jours par semaine.

*Les dates peuvent varier selon les conditions climatiques. Fermé les 25 décembre et 1er janvier. Semaine de relâche du 5 au 9 mars.

SKI DE FOND ET RAQUETTE

Horaire : 9 h à 16 h les week-ends, temps des Fêtes et semaine de relâche.

Les passes de ski de fond et de raquette sont disponibles à l'accueil du Centre de plein air Roger-Cabana. Prévoir une preuve de résidence, une photo format passeport (3 cm X 2,5 cm) et votre paiement en argent comptant.

PATINOIRES MUNICIPALES	HORAIRE D'UTILISATION		HORAIRE DE SURVEILLANCE		ÉCLAIRÉE
	Semaine	Week-ends & relâche	Semaine	Week-ends & relâche	
Parc Connelly	10 h à 21 h 30	10 h à 21 h 30	15 h à 21 h 30	10 h à 21 h 30	Oui
Plage municipale	10 h à 21 h 30	10 h à 21 h 30	Non surveillée		Oui
Parc Bourget	8 h 30 à 17 h	10 h à 17 h	Non surveillée		Non

Festival d'hiver de Saint-Hippolyte

Cet événement convivial permet à tous d'apprécier pleinement les plaisirs de l'hiver. Petits et grands seront ravis par la programmation proposée : feu de joie, sculptures de blocs de neige, chasse aux trésors, concours loufoques, jeux gonflables, tours de traîneaux à chiens et activités énergisantes grâce à l'ajout d'un volet sportif !

LE SAMEDI 18 FÉVRIER DE 11H À 15H*
CENTRE DE PLEIN AIR ROGER-CABANA
2060, chemin des Hauteurs

*Annulé en cas de pluie.
Erratum : Une erreur s'est glissée dans la version imprimée de l'Info-Loisirs. Il aurait fallu lire **Le samedi 18 février 2012** et non pas 2011. Toutes nos excuses.

ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS !

DISCO DES JEUNES

Pavillon Roger-Cabana // Coût : 5 $
Vendredi, 13 janvier
19 h à 21 h 30

Inscriptions : Session hiver 2012

C'est le moment de se remettre en forme, de faire de belles rencontres et même de se découvrir de nouvelles aptitudes !

INSCRIPTIONS À L'HÔTEL DE VILLE
Lundi, 19 décembre de 8 h 30 à 12 h, de 13 h à 16 h et de 18 h 30 à 20 h 30.
Du 20 au 23 décembre, pendant les heures normales d'ouverture.
FORFAIT EXPRESS : Pour les résidents de Saint-Hippolyte, un rabais de 5 $ est applicable, par activité, lors d'une inscription effectuée le 19 décembre.

Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 6 janvier. Elle ouvrira ses portes le samedi 7 janvier selon l'horaire habituel.

HEURES D'OUVERTURE
Mardi 13 h à 19 h
Mercredi 9 h à 19 h
Jeudi 13 h à 21 h
Vendredi 13 h à 21 h
Samedi 9 h à 14 h
Information : 450.224.4137
reseaubibliolaurentides.qc.ca

Toute l'équipe vous souhaite de très joyeuses Fêtes. Que 2012 vous apporte santé, joie et pourquoi pas une nouvelle bibliothèque !

Recrutement de bénévoles

Le comité Fêtes et festivals souhaite compléter son équipe de bénévoles. Aimeriez-vous vous impliquer lors de l'événement ou participer aux préparatifs ? Nous saurons répondre à vos attentes.

Information

Anne-Marie Braün
Coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire
ambraun@saint-hippolyte.ca
450.563.2505 # 238

LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

Un Noël écologique, c'est emballant !

Le temps des Fêtes est un moment privilégié pour penser aux autres. Certains vont donner de leur temps ou de l'argent à différents organismes de charité. D'autres vont plutôt en profiter pour passer des moments de qualité en famille ou entre amis. Sachez que tout le monde peut faire un petit geste pour améliorer le sort d'autrui. En agissant de façon responsable, vous pouvez diminuer votre empreinte écologique et ainsi faire un cadeau à notre planète et à tous ses habitants. Voici quelques conseils en ce sens :

- Si vous possédez des jouets, des livres, des vêtements ou d'autres objets en bon état que vous n'utilisez plus, pourquoi ne pas leur donner une deuxième vie en les apportant chez Centraide Laurentides situé au 601, rue Lachaîne à Saint-Jérôme. Téléphone : 450-438-0231
- Privilégiez les cadeaux qui sont réutilisables, recyclés, équitables, biologiques ou produits localement.
- Lors de votre magasinage des Fêtes, n'oubliez pas d'emporter vos sacs réutilisables avec vous, car ils évitent l'accumulation de sacs à la maison.
- Évitez de suremballer vos cadeaux. Utilisez plutôt des sacs réutilisables ou faites preuve d'imagination en bricolant des emballages originaux et personnalisés à partir de tissu, circulaires, calendriers, sacs en papier, etc., qui, autrement, auraient pris le chemin du bac de recyclage.
- Évitez d'utiliser du papier métallique, car il n'est pas recyclable. Si vous êtes mordu de ce type de papier, vous pouvez décorer une boîte cartonnée avec un couvercle : vous obtiendrez un emballage réutilisable. Finalement, pour certains cadeaux, une jolie boîte métallique ou en bois finement décorée peut être le parfait emballage. Vous donnerez ainsi un cadeau double pour celui qui reçoit la magnifique boîte !
- Faites vos propres décorations avec des objets que vous avez déjà sous la main : bâton de cannelle, cocottes de pin, etc. Laissez aller votre imagination ! Profitez-en pour passer un moment en bonne compagnie en créant des décorations uniques.
- Au moment de déballer les cadeaux, prenez soin de récupérer papiers et rubans pour les réutiliser l'an prochain. S'ils sont trop abîmés, gardez-les pour faire du bricolage !
- Gardez votre bac de récupération à portée de main lors de vos activités et de vos soirées. Vos invités pourront donc y déposer bouteilles, contenants et autres objets de plastique, de verre, de métal et de carton, pour qu'ils soient recyclés.
- Installez une minuterie pour activer les lumières de Noël entre 17 h et minuit. Si vos vieilles lumières ne fonctionnent plus, il est préférable d'acheter des ampoules DEL qui consomment moins d'énergie que les ampoules ordinaires.
- Pour ce qui est du sapin, une étude de la firme Ellipsos, spécialisée en développement durable, révèle qu'à moins de conserver son sapin artificiel pendant vingt ans ou de se procurer un sapin usagé, le sapin naturel est l'option qui génère le moins de gaz à effet de serre.
- Si vous voulez renouveler vos décorations et que les vôtres sont toujours en bon état, vous pouvez procéder à un échange chaque année avec un membre de votre entourage.
- Confectionnez vos propres cartes de souhaits en utilisant, par exemple, une photo d'un bon moment partagé avec vos destinataires.
- Vous pouvez offrir un cadeau écolo comme : une sortie culturelle, un don à un organisme de charité au nom d'un être cher, une escapade en plein air, des produits fabriqués au Québec, des cadeaux faits à la main, un vêtement fait à partir de fibres biologiques ou créé par un designer québécois, ou un assortiment de produits certifiés équitables.
- Évitez la course effrénée aux cadeaux en procédant à un échange de cadeaux : ça peut être un échange de cadeaux faits à la main ou bien un échange de services à rendre.

Source : Recyq-Québec, La vie en vert et MDDEP

LISTE DES MATIÈRES GÉNÉRÉES DURANT LE TEMPS DES FÊTES QUI NE VONT PAS DANS LE BAC DE RECYCLAGE
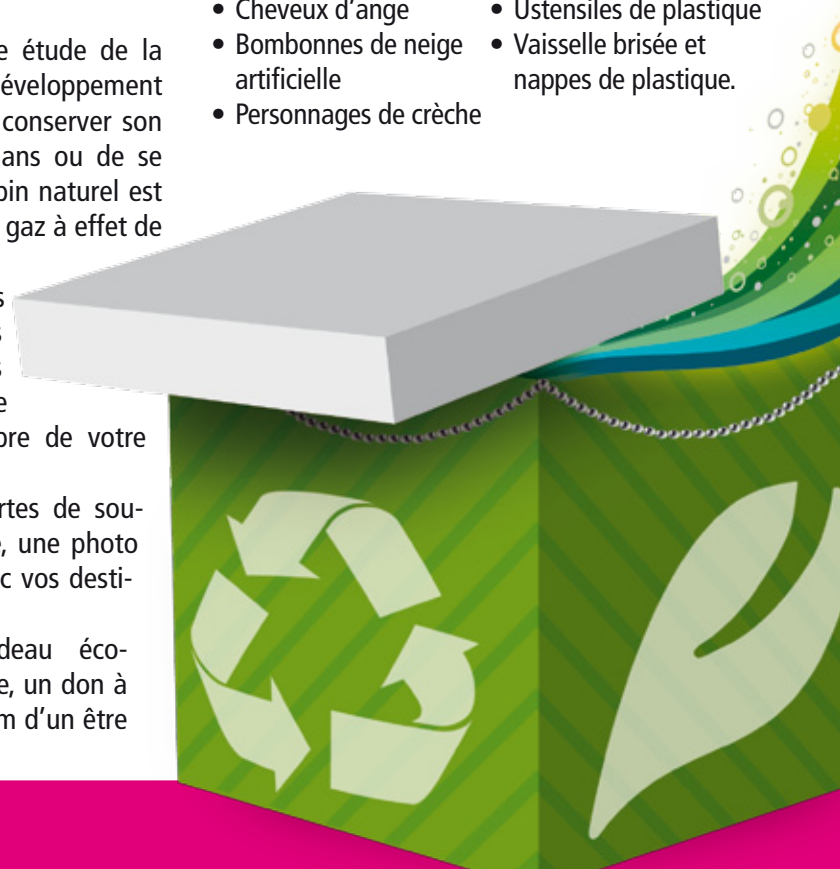
- Boules de Noël
- Glaçons
- Guirlandes
- Ampoules
- Lumières
- Cheveux d'ange
- Bombonnes de neige artificielle
- Personnages de crèche
- Branches
- Couronnes naturelles et artificielles
- Vaisselle de styromousse
- Ustensiles de plastique
- Vaisselle brisée et nappes de plastique.